



Droit au Logement
Collectif Logement
Ligue des Droits de l'Homme
Emmaüs
Amoureux de la Vie Solidarité SDF
Refuge de la Gardiole
Bons Samaritains
Secours Populaire

Cabinet du Maire

Affaire suivie par Joël GRACIA
Téléphone : 04.67.77.97.11
Référence YM/2024-27/JG/AM

Marseillan, vendredi 17 mai 2024

Mesdames, messieurs les Présidents

J'ai bien pris connaissance de votre courrier du 13 mai 2024, transmis par les conseillères municipales et communautaires, Mmes Calueba et Seguin, dans lequel vous interpellez les Maires de Sète Agglopolé Méditerranée sur la question du logement et de l'aide aux personnes fragiles.

Je tiens tout d'abord à vous remercier, au nom de l'ensemble du conseil municipal et en mon nom propre, pour votre engagement sans faille en faveur des plus démunis et votre lutte contre l'exclusion et la précarité.

Comme vous le rappelez justement, le droit au logement, à l'alimentation et à un habillement décent constituent des droits fondamentaux. Il est de notre devoir, en tant que pouvoirs publics, de nous mobiliser collectivement pour les garantir.

Je vous assure que la municipalité de Marseillan est pleinement consciente des enjeux liés à ces questions et qu'elle œuvre sans relâche, en collaboration étroite avec les associations et antennes locales Marseillanaises, à l'élaboration de solutions concrètes pour venir en aide aux plus fragiles.

Dans cette optique, nous avons lancé une étude sociale de grande envergure afin d'évaluer précisément les besoins de notre population, en

particulier les personnes âgées et les plus précaires, toutes tranches d'âge confondues.

Les résultats de cette étude nous ont permis de mettre en place un panel de mesures concrètes et ciblées, bénéficiant du soutien total de la ville de Marseillan, tant sur le plan financier que logistique et matériel. Récemment, nous avons également créé un poste de coordinateur senior au sein du Centre communal d'action sociale (CCAS) afin d'optimiser la synergie entre les associations locales, les structures publiques et les professionnels de santé.

S'agissant du logement, qui constitue effectivement un enjeu majeur, nous avons déployé plusieurs actions visant à étoffer l'offre sur notre commune, classée zone tendue et confrontée à une pénurie de logements sociaux. Comme vous le savez, l'État a placé Marseillan en zone tendue, ce qui nous permet d'utiliser le levier fiscal pour inciter les propriétaires de résidences secondaires à louer leurs biens à l'année. Nous avons pleinement mis à profit cette possibilité en votant au Conseil municipal l'augmentation maximale de 60 % du taux de la Taxe sur les Habitations Résidentielles Secondaires (THRS). Nous espérons que cette mesure contribuera à augmenter le nombre de logements disponibles sur le marché.

Concernant le logement social, nous sommes conscients du retard de Marseillan en la matière, phénomène malheureusement courant dans les villes littorales en raison de fortes contraintes urbanistiques notamment. Nous mettons cependant tout en œuvre pour créer de nouveaux logements, en conformité avec la loi SRU et pour répondre aux besoins croissants de notre population. De nombreux programmes immobiliers sont en cours, et deux nouvelles ZAC verront prochainement le jour, proposant de 35 % à 40 % de logements sociaux en plus de ceux créés sur les opérations récentes. Cette politique volontariste nous permettra de résorber progressivement notre déficit en matière de logement social.

Je partage entièrement votre préoccupation concernant la création de logements d'urgence supplémentaires et vous assure de mon soutien indéfectible dans ce domaine. À son niveau, Marseillan a conventionné avec un hôtel de la ville afin d'y placer de façon temporaire une ou des personnes en situation d'urgence immédiate.

Enfin, pour votre information, je tiens à préciser que le nombre de sans-abri sur la commune est extrêmement faible, mais évidemment toujours trop important. Dès qu'une personne en situation de détresse est aperçue, nous mettons en œuvre tous les moyens nécessaires pour lui venir en aide.

L'équipe municipale et moi-même sommes à votre entière disposition pour convenir d'un rendez-vous si vous le souhaitez.

Je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs les Présidents, l'expression de mes salutations distinguées.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Yves MICHEL', written over a horizontal line.

Yves MICHEL
Maire